



Nom prénom inversé

Par **Lalilove**, le **20/04/2025** à **22:12**

Bonjour,

Je souhaite savoir si cela peut poser un problème dans le cadre d'une demande de visa long séjour (VLS-TS) en tant que conjointe de Français : sur tous les documents d'état civil (acte de mariage, livret de famille, etc.), mon nom et mon prénom sont correctement indiqués. Cependant, sur mon passeport et ma carte nationale d'identité, mon prénom est à la place du nom, et mon nom à la place du prénom.

Est-ce considéré comme une erreur grave pour la demande de visa ? Si oui, quelle serait la meilleure manière de régulariser la situation ou de justifier cette inversion ?

Par **Zénas Nomikos**, le **21/04/2025** à **04:10**

Bonjour,

j'ai trouvé ceci mais je ne peux répondre précisément à votre question :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52684/signaler-un-probleme>

Par **Karpov11**, le **21/04/2025** à **09:29**

Bonjour,

Et si vous produisiez votre acte de naissance comme justificatif , on y verrait votre prénom ?

Corrdialement

Par **beatles**, le **21/04/2025** à **10:20**

Bonjour,

Peut-être qu'une démarche en Mairie avec un acte de naissance et/ou livret de famille, suivant le lieu de naissance (conjointe de français), serait la première chose à faire.

Cdt.

Par **youris**, le **21/04/2025** à **10:39**

bonjour,

vous devez faire constater l'erreur existante sur votre passeport et votre CNI et les faire refaire en présentant vos documents d'état civil.

salutations

Par **beatles**, le **21/04/2025** à **10:45**

C'était la finalité de mon intervention sinon pourquoi se munir d'un acte de naissance et/ou le livret de famille lorsque l'on est l'épouse d'un français.